

vénéralable homme
 on universelle des
 e que nous avons
 irable et distingué
 e, non seulement
 sser vos lecteurs.
 condensée de ce

FLEMING.

1891.

rial des chemins

qui nous a déjà
 je vous prie de

est indispensable
 avons en Alle-
 ne du Nord, y
 ms le Wurtem-
 e Carlsruhe, et
 ainsi en Alle-
 atages qui s'en
 de rencontrer
 é état de chose
 depuis que nous

en chemin de
 s cette variété
 vice des che-

aux troupes
 alités. Natu-
 ne peuvent se
 rités des che-
 s identiques,
 ar l'heure de
 e de Berlin.
 vient facile-
 s sérieuses.
 ore les diffi-
 ption de la
 andre néces-
 à l'adoption
 on le mé-
 ridien passe
 ure du 15e
 e frontière
 36 minutes
 eptées en
 ois encore

faire dis-
 ne seront

disparus que lorsqu'on aura une heure unique pour toute l'Allemagne, c'est-à-dire lorsque toutes les heures locales auront cessé d'être reconnues.

Contre ce projet toutes sortes de préventions se rencontrent dans le public, et c'est à tort, je crois. A la vérité, les savants de nos observatoires se sont, après mûre étude de la question, prononcés contre cet esprit d'opposition.

Messieurs, la science va plus loin que nous n'allons. Elle ne se contente pas d'une heure unique pour l'Allemagne ou pour le milieu de l'Europe, mais elle demande une heure universelle basée sur le méridien de Greenwich, et elle a certainement tout à fait raison à son point de vue, et en égard aux buts qu'elle poursuit.

On a craint que l'introduction de cette uniformité de l'heure dans la vie civile ne causât des perturbations, et l'on a particulièrement fait ressortir les inconvénients qui en résulteraient pour les fabriques et les industriels. A ce sujet je me reporte aux discours de notre collègue M. Strumm. Si la différence entre l'heure du 15e degré et celle de quelque autre endroit, disons Neukirchen (29 minutes peut-être) est connue, il ne saurait être difficile de modifier en conséquence les règlements de la fabrique. Si le fabricant veut que ses ouvriers soient, en mars, rendus à la fabrique au lever du soleil, ses règlements peuvent arrêter que le travail commencera à 6 h. 29. Si, pour février, l'heure du commencement des travaux est aujourd'hui de 6 h. 10, les règlements peuvent facilement dire pour l'avenir 6 h. 39, et ainsi de suite.

Maintenant, quel effet le changement proposé aurait-il pour la population rurale ? Le fait est, messieurs, que l'ouvrier agricole ne consulte pas beaucoup l'heure. La plupart du temps il n'a ni horloge ni montre. Il regarde s'il ne fait pas jour ; alors il sait que la cloche de la ferme va bientôt donner le signal du commencement de la journée. Quand l'horloge de la ferme ne va pas juste, ce qui est la règle (*Hilarité*), si elle avance d'un quart d'heure, l'ouvrier arrivera certainement au travail un quart d'heure trop tôt, mais il quittera l'ouvrage, d'après la même horloge, c'est-à-dire un quart d'heure avant l'heure, de sorte que la durée du travail sera la même. On ne compte guère à la minute dans la vie pratique. Il est d'usage dans un grand nombre de localités de retarder l'horloge de l'école, afin que les enfants soient là lorsque l'instituteur arrive. De même l'horloge du tribunal est souvent retardée, afin que les parties soient présentes avant l'ouverture de l'audience. Par exemple, dans les villages qui se trouvent près des chemins de fer, on avance généralement l'horloge de quelques minutes, pour que les gens ne laissent pas passer l'heure du train. Et même, messieurs, il n'y a pas jusqu'à cette haute assemblée elle-même qui n'ait son quart d'heure académique, lequel est même parfois quelque peu allongé (*Hilarité*).

On a parlé de la différence entre l'heure solaire et l'heure moyenne. M. le député von Stimm a parfaitement raison lorsqu'il dit que cette différence viendra s'ajouter aux différences qui seront le résultat du système nouveau. Mais, messieurs, ici il faut tenir compte de ce que cette différence est tantôt positive tantôt négative ; en réalité elle devra être tantôt ajoutée tantôt retranchée. Et le maximum, de 16 minutes, n'est atteint que quatre jours pendant toute l'année. Messieurs, y a-t-il parmi nous quelqu'un, même celui qui réglerait ponctuellement son existence d'après les indications d'une horloge bien juste, qui ait jamais remarqué qu'il y a pendant un trimestre un jour où il se met à table et se couche jusque 16 minutes trop tôt, et que pendant le trimestre suivant il y a un jour où il le fait 16 minutes trop tard ? Je ne le crois pas.

« Messieurs, ce qui me semble prouver que les craintes au sujet de la suppression des heures locales ne sont pas fondées, c'est justement cette circonstance, que la différence, cependant assez considérable, entre l'heure solaire et l'heure moyenne n'est aucunement connue de la masse du public et n'a jamais été ressentie par lui.

« Messieurs, nous ne saurions ici, par un vote ou une décision, établir tout ce que le mouvement en question tend à accomplir. Cela pourra peut-être se faire plus tard au moyen de négociations internationales. Mais je crois que tout cela serait facilité si le Reichstag exprimait sa sympathie pour un principe qui a été mis en vigueur, sans perturbations réelles, en Amérique, en Angleterre, en Suède, en Danemark, en Suisse et dans l'Allemagne du sud. » (*Vifs applaudissements.*)

Le rapport du département impérial des chemins de fer est adopté.